

BULLETIN INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSE ET RHÔNE

© Sylvain LEURENT

JUILLET 2026

Anglefort
Bassy
Challonges
Chaumont
Chavannaz
Chêne-en-Semine
Chessenaz

Chilly
Clarafond-Arcine
Clermont
Contamine-Sarzin
Corbonod
Desingy
Droisy

Éloise
Franc lens
Frangy
Marlioz
Menthonnex-sous-Clermont
Minzier

Musièges
Saint-Germain-sur-Rhône
Seyssel Ain
Seyssel Haute-Savoie
Usinens
Vanz y



EDITO

Au cœur de notre territoire et de ses évolutions, la Communauté de Communes Usse et Rhône s'engage chaque jour pour répondre aux besoins de ses habitants et préparer l'avenir.

Chères habitantes, chers habitants d'Usse et Rhône,

Le 14 avril dernier, le Conseil communautaire m'a fait l'honneur de m'élire Président de la Communauté de Communes (CC) Usse et Rhône. J'exerce cette responsabilité avec beaucoup d'humilité, de détermination et un profond attachement à notre territoire, à ses communes et à ses habitants.

Je suis accompagné dans cette gouvernance par 10 Vice-présidents portant nos compétences communautaires. C'est aussi une opportunité pour favoriser le maillage de notre vaste territoire Usse et Rhône composé de 26 communes.

À travers ce bulletin intercommunal, nous avons souhaité vous présenter les principales actions et projets menés au service du quotidien : développement économique, urbanisme, environnement, assainissement, mobilités, tourisme, santé ou encore équipements publics. Derrière chacun de ces projets, il y a une volonté commune : améliorer la qualité de vie sur notre territoire tout en préparant l'avenir.

Notre intercommunalité agit sur des sujets qui dépassent l'échelle communale : gestion des déchets, assainissement, mobilités, développement économique, aménagement du territoire ou encore grands équipements structurants. Mais elle ne se construit jamais « à côté » des communes. Elle agit avec elles et

pour elles mais surtout pour ses habitants. Tous les élus communautaires sont également des élus municipaux. C'est cette proximité avec le terrain qui fait la force de notre intercommunalité. La commune reste le socle de la vie locale. L'intercommunalité est avant tout celle des communes, réunies pour porter ensemble des projets qu'elles ne pourraient pas toujours conduire seules.

Nous devons aujourd'hui répondre à des attentes fortes : maintenir des services publics de qualité, investir pour l'avenir, développer notre territoire tout en maîtrisant les dépenses publiques. Dans un contexte international instable, marqué par la hausse des coûts de l'énergie, des matériaux et des carburants, ces équilibres sont parfois difficiles à tenir. Ils imposent sérieux, responsabilité et sens des priorités.

Malgré ces contraintes, notre territoire continue d'avancer grâce à l'engagement des élus, des agents communautaires, des partenaires et des acteurs locaux que je remercie sincèrement.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin communautaire.

François Sève,
Président de la CC Usse et Rhône.

SOMMAIRE

4-5

Gouvernance et pôle de compétences

6-9

Finances

10-11

Développement économique



12-14

Projets

15-17

Urbanisme

18-19

Santé et action sociale

20-24

Environnement

25-27

Service public d'assainissement

28-29

Mobilités

30-32

Haut-Rhône Tourisme

33

Événements

34

Piscine de la Semine



35

Suivre notre actualité

© Sylvain LEURENT



Cascade de Borbannaz - Ruisseau du Fornant

GOUVERNANCE ET PÔLES DE COMPÉTENCES

La gouvernance politique est assurée par un Conseil communautaire, composé de 39 délégués, qui s'appuie sur le Bureau communautaire, composé de 11 Vice-présidents, dont le Président et de 10 commissions thématiques intercommunales, qui seront constituées en septembre.



Président
M. François SÈVE



1^{er} Vice-Président
M. David BANANT
Ressources humaines et finances



2^{ème} Vice-Président
M. Emmanuel GEORGES
Mobilités et environnement



3^{ème} Vice-Président
M. Rémi PONCET
Assainissement



4^{ème} Vice-Président
M. Paul RANNARD
Économie



5^{ème} Vice-Président
M. Jérémie COURLET
Social, enfance, jeunesse – CIAS



6^{ème} Vice-Président
M. Philippe JACQUESON
Bâtiment, services techniques



7^{ème} Vice-Présidente
Mme Marcelle CURTENAZ
Communication, coopération avec les communes et évènementiel



8^{ème} Vice-Président
M. Florian ZUCCALLI
Urbanisme



9^{ème} Vice-Présidente
Mme Régine JOURNOUD
Tourisme, culture, sports



10^{ème} Vice-Président
M. Pierre-Alain REY
Gestion des déchets

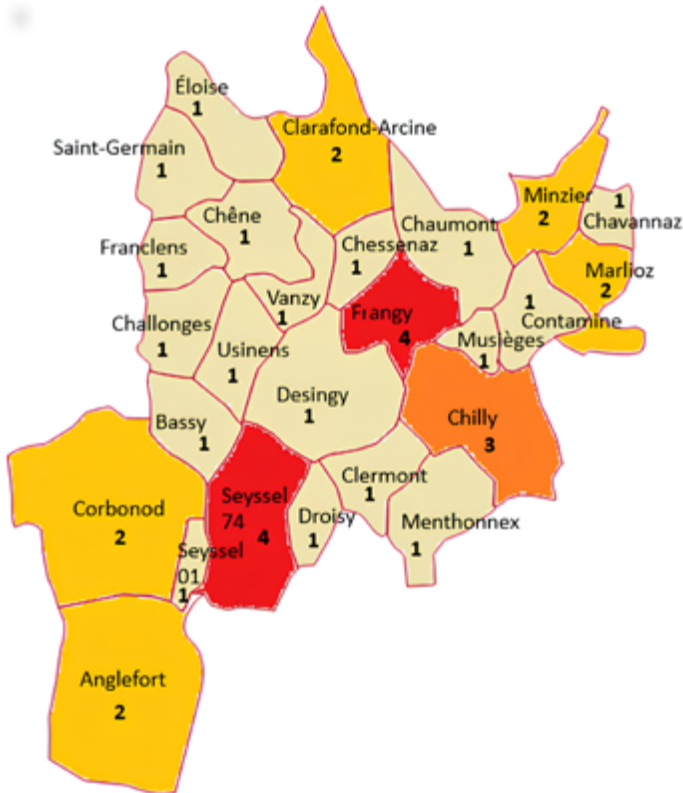
Les Conseillers communautaires sont 39. La répartition en fonction des communes est la suivante :

4 DÉLÉGUÉS : FRANGY, SEYSSSEL 74

3 DÉLÉGUÉS : CHILLY

2 DÉLÉGUÉS : ANGLEFORT, CLARAFOND-ARCINE, CORBONOD, MARLIOZ, MINZIER

1 DÉLÉGUÉ : BASSY, CHALLONGES, CHAUMONT, CHAVANNAZ, CHÊNE-EN-SEMI-NE, CHESSENAZ, CLERMONT, CONTAMINE-SARZIN, DESINGY, DROISY, ÉLOISE, FRANCLENS, MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT, MUSIÈGES, SAINT-GERMAIN-SUR-RHÔNE, SEYSSSEL AIN, USINENS, VANZY



Les membres du Conseil communautaire par commune :
Le nom du Maire figure en premier.

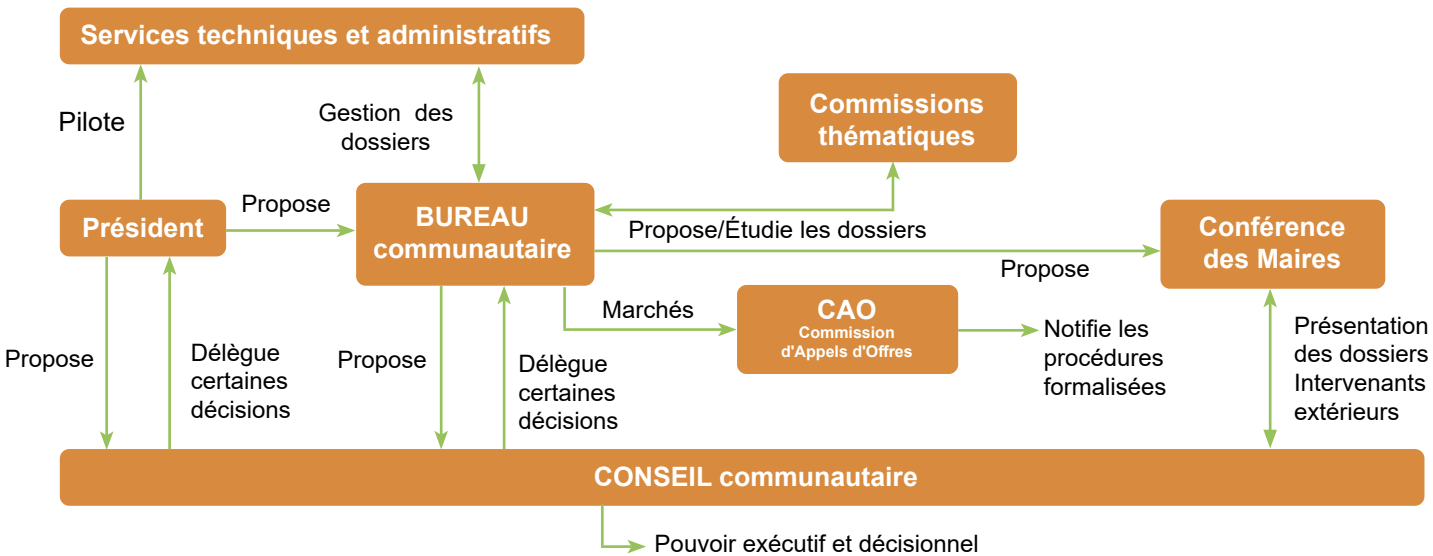
ANGLEFORT : Henri PLE, Pascale PRIMEVERT
BASSY : Rémi PONCET
CHALLONGES : Serge JOURNAL
CHAUMONT : Cindy MICHAUX
CHAVANNAZ : Stéphane BUSSAT
CHÊNE-EN-SEMI-NE : Paul RANNARD
CHESSENAZ : Philippe JACQUESON
CHILLY : Emmanuel GEORGES, Laëtitia COCATRIX, Bertrand JOURNET
CLARAFOND-ARCINE : Sylvie TARAGON, Yves LEGER
CLERMONT : Paul ORSET
CONTAMINE-SARZIN : Georges CANICATTI
CORBONOD : Damien GUICHON, Anne-Marie VANET
DESINGY : André BOUCHET

DROISY : Pierre-Alain REY
ÉLOISE : Marcelle CURTENAZ
FRANCLENS : Véronique SAUVOUREL
FRANGY : David BANANT, Lise BAILLY, Jean-Luc DUCLOS, Ludivine MOLLARD
MARLIOZ : Vincent DUTOIT, Marie-Christine COVAS
MENTHONNEX-SOUS-C : Didier GALMICHE
MINZIER : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT
MUSIÈGES : Pascal COULLOUX
SAINT-GERMAIN-SUR-RHÔNE : Alain BRANTUS
SEYSSSEL 01 : Régine JOURNOUD
SEYSSSEL 74 : Florian ZUCCALLI, Elise BORCIER, Gilles CALLET, Gilles PILLOUX
USINENS : François SÈVE
VANZY : Jean-Yves MÂCHARD

Les délégués suppléants sont les suivants :

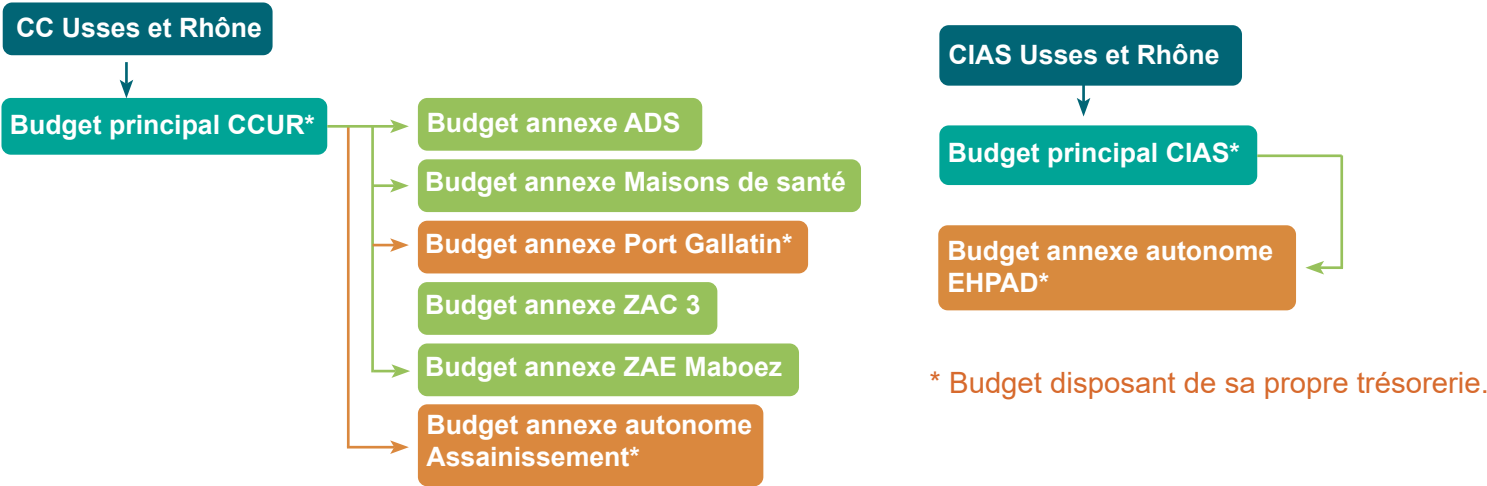
Laurent MALCAYRAN-LAPERRIÈRE (Bassy), Bruno LE PERCHEC (Challonges), Robin STOLL (Chaumont), Florence FOREST (Chavannaz), David JORDAN (Chêne-en-Semine), Jessica LEMAIRE (Chessenaz), Laury CICLET (Clermont), Svetlana GOBET (Contamine-Sarzin), Daniel BARRIL (Desingy), Régis RACINEUX (Droisy), Philippe PITHIOUD (Éloise), Jean-Marc CINQUIN (Franclens), Laurent BAUDILLON (Menthonnex-sous-Clermont), Jean THOMASSIN (Musièges), Laurent JULLIAND (Saint-Germain-sur-Rhône), Michel BOTTERI (Seyssel Ain), Hugues PERROT (Usinens) et Fabien COUTURIER (Vanz).

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE



Les budgets CC Usse et Rhône

Le graphique ci-contre illustre l'organisation budgétaire de la Communauté de Communes Usse et Rhône ainsi que du CIAS Usse et Rhône, au 1^{er} janvier 2026.



Réalisations des budgets 2025 de la CC Usse et Rhône

Section de fonctionnement

Dépenses : 24,25 M €
Recettes : 26,49 M €

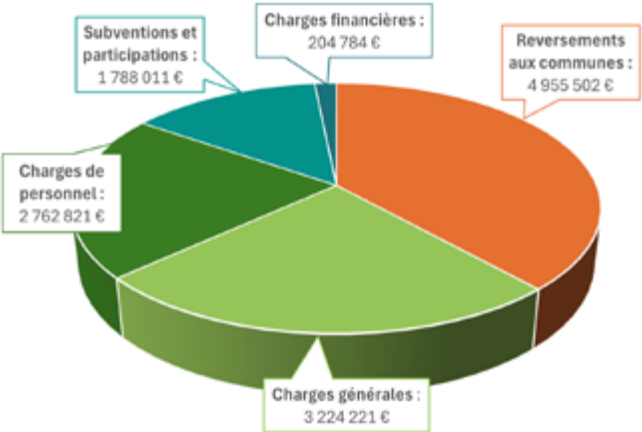
Section d'investissement

Dépenses : 13,22 M €
Recettes : 9,95 M €

Fonctionnement : capacité à générer des ressources

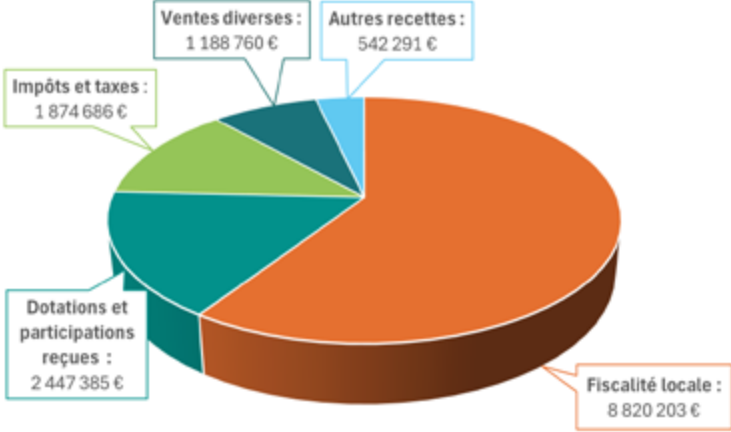
Investissement : Financement des travaux

Dépenses 2025
Budget principal



Les dépenses sont maîtrisées.

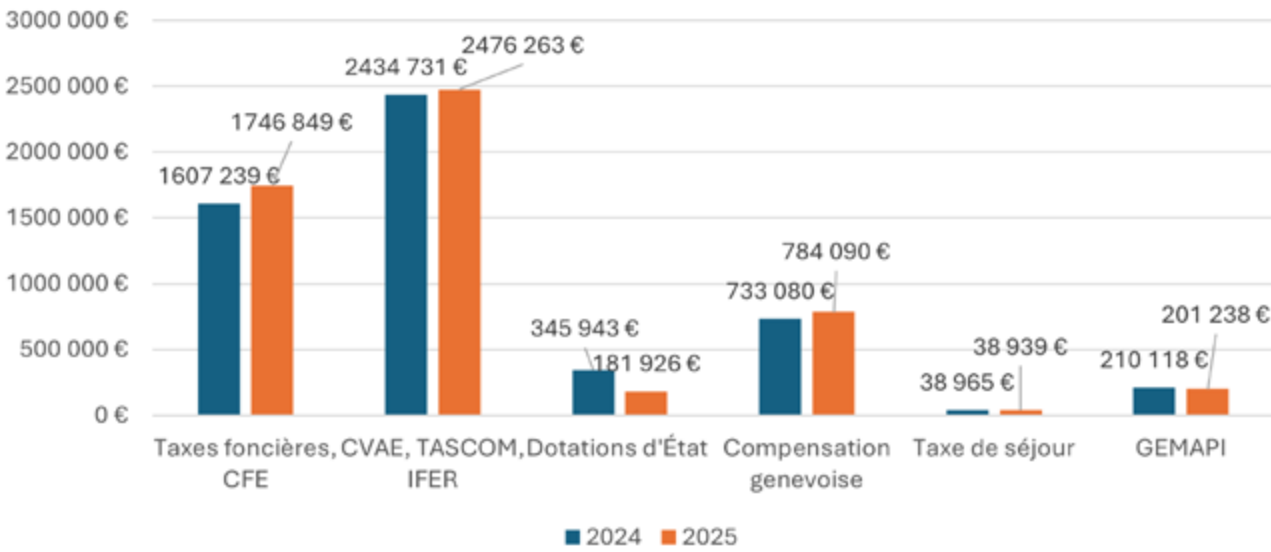
Recettes 2025
Budget principal



Les principales sources de recettes restent stables, avec une fiscalité locale qui n'a pas évolué depuis 2017.

Evolution de la fiscalité CCUR 2024-2025

2025
8,82 M €



À retenir pour 2026 :

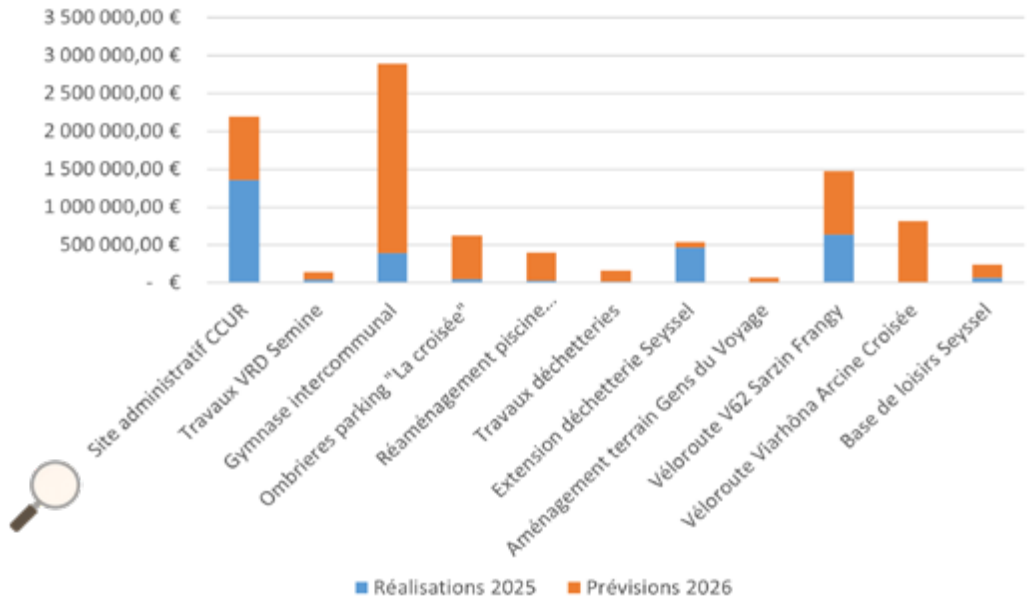
- ▶ Aucune évolution des taux d'impôts depuis 2017,
- ▶ Evolution des Recettes Réelles de Fonctionnement de 11 % par année depuis 2022 avec une hausse mécanique de la TEOM, liée à la démographie du territoire et aux bases cadastrales ainsi que des hausses de recettes fiscales dues à l'implantation de nouvelles entreprises,
- ▶ Prévion de dotations d'État gelées (DGF*), perte de dotations (DCRTP) et de recettes compensatrices sur la fiscalité des locaux industriels,
- ▶ Prélèvement pour la contribution au redressement des finances publiques depuis 2025 et d'un montant de 477 000 € pour 2026.

Les projets structurants de la CCUR et leur état d'avancement

2025
3,78 M €

Investissement : Dynamique de travaux

Réalisations 2025 et prévisions 2026 en €





ZOOM SUR LE SITE ADMINISTRATIF CCUR (2 491 000 €)

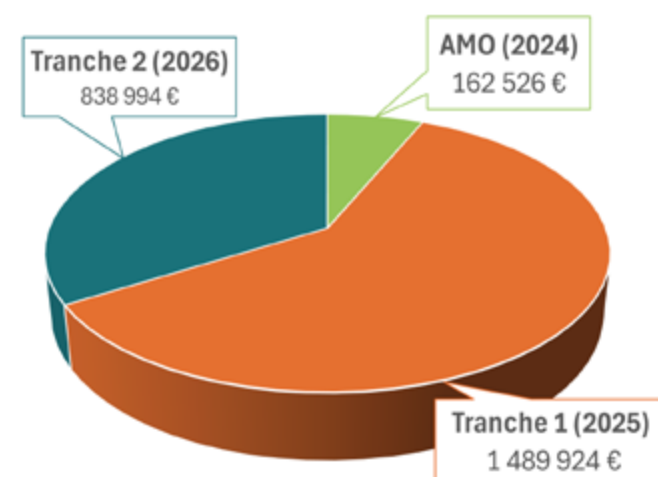
Regroupement des 3 sites administratifs de Chêne-en-Semine, Frangy et Seyssel en un site unique.

Projet structurant composé de **18 lots**, répartis en deux tranches pour un seul bâtiment réuni :

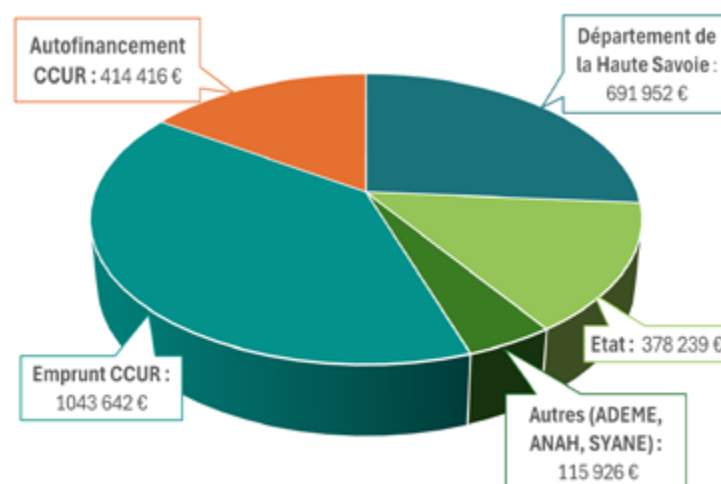
- **Tranche 01** Construction d'un bâtiment neuf
- **Tranche 02** Réhabilitation de l'ancien bâtiment administratif



Répartition des dépenses sur 3 années



Financement



BUDGET DES MAISONS DE SANTÉ

Ce budget annexe finance les investissements et le fonctionnement des pôles santé du territoire :

- Maison de Vie 1 de la Semine (2014)
- Structure petite enfance « Les Petits Lutins » (2014)
- Maison de Vie 2 de la Semine (2018)
- Maison de Santé de Frangy (2022)
- Maison de santé du Pays de Seyssel (2024)

Réalisations du budget annexe Maisons de Santé 2025

Dépenses 2025

1,11 M €

Recettes 2025

1,31 M €



BUDGET ASSAINISSEMENT

Réalisations du budget Assainissement 2025

Section de fonctionnement

Dépenses : 2,83 M €
Recettes : 3,09 M €

Section d'investissement

Dépenses : 1,90 M €
Recettes : 1,78 M €

Faits marquants

- Excédents de fonctionnement de + 250 000 € confirmés sur 2025.
 - Budget autonome d'assainissement qui doit règlementairement s'équilibrer avec ses propres recettes :
 - Les redevances d'assainissement
 - Les recettes de conformité des branchements
 - Les subventions d'investissement
- Cette autonomie budgétaire permet de garantir l'entretien et les travaux sur le réseau ainsi que sur les équipements, dans un objectif de financement du service par des recettes issues uniquement de l'assainissement



Depuis 2025 : le service finances a mis en place la mensualisation par prélèvement disponible uniquement sur les redevances d'assainissement collectif.

Demandez votre formulaire



04 50 48 88 23

COMMENT JE RÈGLE MA FACTURE ?

La gestion des paiements se fait auprès du SGC de RUMILLY :



25 RUE CHARLES DE GAULLE
CS 60095
74152 RUMILLY



Les moyens de paiements mis à votre disposition pour vos règlements sont les suivants :

1

Par virement bancaire sur le compte de la CCUR auprès du SGC de RUMILLY (IBAN CCUR sur facture).

2

Par TIP SEPA fourni avec votre facturation, à retourner daté, signé et accompagné de votre RIB (jusqu'à fin 2027).

3

Par demande de prélèvement à échéance (se renseigner au 04 50 48 88 23).

4

Par internet en se connectant sur www.payfip.gouv.fr avec votre référence facture.

PayFIP.gouv.fr

5

Par internet en se connectant sur notre site internet www.usse-et-rhone.fr/paiement-en-ligne.htm avec votre référence de facture.

6

Chez votre buraliste ou partenaire agréé, en espèces ou par carte bancaire (moins de 300 €) muni de votre facture et de son QR CODE.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE SOUTENU À USSES ET RHÔNE !

Plus d'une dizaine de commissions du service économie se sont réunies lors du dernier mandat. Entre finalisation de zones d'activités, travaux d'infrastructure et soutien aux commerces de proximité, voici un bref point sur les dossiers qui ont façonné l'économie locale durant le mandat.

Le service développement économique, sous l'impulsion de l'ancien Vice-président Christian Vermelle, affiche un bilan solide, marqué par la concrétisation de plusieurs projets structurants pour les entreprises du territoire, pour cette année en 2025 et pour l'ensemble du mandat qui s'achève.

MUSIÈGES UN TOURNE-À-GAUCHE POUR LA ZONE DES BONNETS !

Profitant de l'arrivée de la nouvelle véloroute, un tourne-à-gauche a été aménagé au bout de la zone des Bonnets. Le trafic sera ainsi fluidifié et la sécurité renforcée.



CORBONOD

FIN DE L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS

La zone d'activités de Maboez, à Corbonod, arrive au terme de sa commercialisation et de ses travaux. Les 15 lots accueillent des activités diverses : charpente, mécanique, paysagistes, garagistes et travaux publics.



SEYSSSEL

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LA ZONE DES ÎLES-SUD

En 2025, des travaux ont été réalisés, incluant la modernisation du réseau d'eaux pluviales, la réfection complète des enrobés, le marquage des places de stationnement ainsi que le passage à un éclairage public plus performant et moins énergivore (LED).



CHALLONGES ET USINENS MODERNISATION DES ZAE

Les ZAE de la Culaz (Challonges) et Pont Rouge (Usinens) ont bénéficié d'un réaménagement durant ces dernières années : voirie, réseaux, passage en Led pour l'éclairage public, et installation d'un transformateur dédié pour la seconde, en collaboration avec Énergie et Services de Seyssel (ESS) et la commune d'Usinens.

CLARAFOND-ARCINE



EXTENSION ET COMMERCIALISATION DU PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (PAE) DE LA SEMINE (ZAC 3)

Le Parc d'Activités Économiques de la Semine poursuit sa montée en puissance avec son extension, la ZAC 3. Plusieurs bâtiments sont déjà fonctionnels ou sont en cours de construction, portés par des acteurs comme Salesky, Lely, Borget ou l'entreprise de restauration collective, Leztroy.

Le chantier d'aménagement progresse rapidement avec les voiries quasiment terminées, les réseaux en cours d'achèvement et la sécurité puisque le PAE est désormais limité à 30 km/h et sera couvert par la vidéo protection.

L'environnement est également très présent dans le projet, puisqu'il intègre des mesures compensatoires comme la création de zones humides dans les bois de la Brulaz et de la Grande Combe avec une interdiction des engins à moteurs pour respecter l'évolution des espèces.



TERRITOIRE USSES ET RHÔNE

UN SOUTIEN DE PROXIMITÉ ET DES SERVICES RENFORCÉS



Au-delà du foncier, la CC Usse et Rhône accompagne activement ses commerçants via les aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La signalétique économique et les projets de stations-service (les Bonnets et la Semine) visent à faciliter le quotidien des professionnels et des habitants.

Christian VERMELLE a cédé son siège de Vice-président au développement économique le 14 avril 2026 à M. Paul Rannard. Il remercie l'ensemble des partenaires et acteurs économiques pour le travail effectué durant ses 6 années de mandat.

En 2025, cinq entreprises ont été soutenues dans leurs projets d'investissement par la CC Usse et Rhône :

Commerces	Projets	Aides CCUR
Le Blanc Méteil	Déménagement et achat d'un nouveau four à pain	5 000,00 €
L'instant Beauté	Aménagement du nouveau local et achat de nouveaux équipements	1 000,00 €
La Cave de la Ferme	Rénovation du local et achats de nouveaux équipements	1 352,75€
Gourmandises de Challonges	Rénovation du local et achats de nouveaux équipements	900,00 €
Le Venise	Rénovation du local et achats de nouveaux équipements	3 311,00 €



PROJETS

FRANGY L'EHPAD FAIT PEAU NEUVE



Les travaux du futur établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) du Val des Usses à Frangy sont en cours de finalisation. L'investissement représente près de 13 millions d'euros. La réception des travaux a été faite au mois de juin 2026 et le déménagement des résidents interviendra au mois de septembre.

Ce futur équipement offrira un cadre de vie moderne, plus confortable et mieux adapté aux besoins des résidents et du personnel.

Une fois cette étape franchie, la phase suivante du projet se mettra en place. Après dépollution, désamiantage et déconstruction, le site historique de l'EHPAD sera intégré au projet d'aménagement du centre-bourg de Frangy. Le nouveau bâtiment, situé en face du pôle médical des Usses, accueillera au rez-de-chaussée une extension des locaux de santé.



FRANGY GYMNASE INTERCOMMUNAL

La CCUR poursuit la réalisation du futur gymnase intercommunal à Frangy, à proximité du collège et des bâtiments techniques communaux. Son nom sera le «Gymnase du Val des Usses». Ce projet structurant, d'un montant de 6 983 000 € HT, bénéficie du soutien financier de l'État, du Département de la Haute-Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 2 millions d'euros.

Le terrain est mis à disposition par la commune de Frangy, avec laquelle le projet a été conçu, ainsi qu'avec les associations sportives et le collège. Le futur équipement comportera des gradins de 230 places destinés aux compétitions, ainsi qu'un mur d'escalade. Le bâtiment accueillera plusieurs disciplines sportives telles que le basket, le handball, le badminton, le volley-ball ou encore l'intercrosse. Il sera

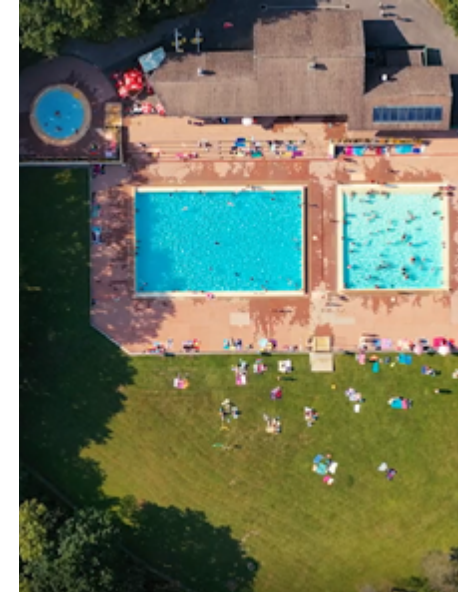
également utilisé par les élèves du collège, en complément de la salle Claude Métendier, qui conservera ses espaces dédiés aux arts martiaux. Le projet intégrera des panneaux photovoltaïques en toiture ainsi que des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking. Les travaux ont débuté en juin pour une durée de 18 mois.



CHÊNE-EN-SEMI

DES TRAVAUX À VENIR POUR LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE LA SEMINE

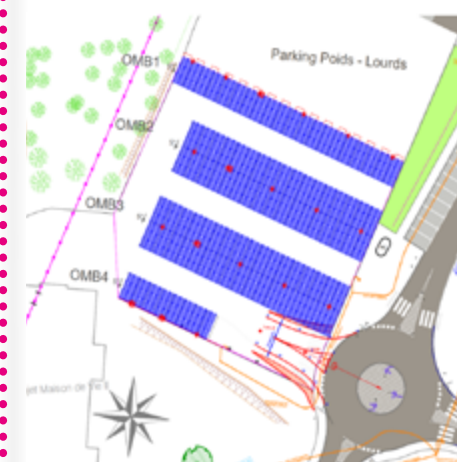
La CC Usses et Rhône va engager un important programme de rénovation de la piscine intercommunale de la Semine. Ce projet, estimé à 1,7 million d'euros est porté par la collectivité. Cette réhabilitation vise à moderniser l'équipement tout en améliorant le confort des usagers et la performance énergétique du site. Les travaux seront organisés de manière à préserver l'ouverture de la piscine durant la saison estivale. Une seule phase, prévue d'octobre 2026 à mai 2027, portera à la fois sur la rénovation énergétique du bâtiment, le remplacement de la chaufferie et du système de chauffage des bassins, ainsi que sur la réfection des bassins et la transformation des espaces extérieurs. La pataugeoire actuelle sera supprimée en 2027 au profit d'un nouvel espace ludique destiné aux familles et aux enfants.



CHÊNE-EN-SEMI

INSTALLATION D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Des travaux d'installation d'ombrières photovoltaïques vont être réalisés sur le parking destiné au covoiturage, sur le site de la Croisée à Chêne-en-Semine. Les travaux débuteront à l'automne 2026. L'électricité ainsi produite sera toute auto-consommée par les sites intercommunaux dans un rayon allant jusqu'à 20 km, ce qui permettra des économies d'énergie substantielles !



SEYSEL La Région Auvergne-Rhône-Alpes

DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION À LA BASE DE LOISIRS

Afin d'améliorer la sécurité et de prévenir les incivilités au sein de la base de loisirs de Seyssel, la CC Usses et Rhône a finalisé l'installation d'un dispositif de vidéoprotection sur l'ensemble du site. Huit caméras ont été installées, couvrant les principaux espaces de vie et les zones de baignade. Ce dispositif a pour objectif de renforcer la tranquillité des usagers, de prévenir les dégradations et les comportements inadaptés. Cette démarche est menée en partenariat avec la gendarmerie, la police municipale ainsi qu'avec la commune de Seyssel Ain, qui a déployé un dispositif de vidéoprotection sur la commune en 2025. Le montant global de l'opération s'élève à 90 000 €. Le projet bénéficie du soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette installation participe à l'amélioration continue de l'accueil et de la sécurité sur ce site de loisirs.



PROJETS

CHÊNE-EN-SEMINE

VERS LA FIN DES TRAVAUX DU SITE ADMINISTRATIF



Les travaux du futur site administratif unique de la CC Usses et Rhône se poursuivent. La première phase du projet, achevée en novembre 2025, a permis le déménagement et le regroupement des agents administratifs et techniques auparavant répartis entre les sites de la Semine et de Seyssel. La seconde phase des travaux, actuellement en cours, concerne la rénovation du bâtiment historique du site de la Semine. Leur achèvement est prévu pour octobre 2026. Cette dernière étape permettra notamment l'accueil des agents actuellement installés sur le site de Frangy. Ce projet offrira aux habitants un accueil du public plus fonctionnel, des locaux modernisés et un fonctionnement administratif optimisé.

Il permettra d'achever le regroupement progressif des services engagé à la suite de la fusion des Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2017.



SEYSSSEL ET CHÊNE-EN-SEMINE



VERS UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES GYMNASES

La CC Usses et Rhône poursuit son engagement en faveur de la rénovation énergétique de ses équipements publics. En partenariat avec le SYANE, des études ont été menées concernant le gymnase du Mont des Princes à Seyssel ainsi que le bâtiment omnisports de la Semine, pour des équipements sportifs plus performants et moins énergivores.

Ces deux équipements accueillent de nombreuses associations sportives du territoire ainsi que les élèves du collège du Mont des Princes pour le gymnase à Seyssel. Les études réalisées ont permis d'identifier plusieurs pistes de travaux destinées à améliorer les performances énergétiques des bâtiments et à limiter les déperditions de chaleur. Les scénarios de travaux seront prochainement soumis à la validation des élus communautaires.

Concernant le bâtiment omnisports de la Semine, les réflexions portent également sur une évolution du système de chauffage en lien avec les futures ombrières photovoltaïques qui seront installées sur le parking à proximité.

À travers ces projets, la CCUR poursuit sa démarche de maîtrise des consommations énergétiques et des dépenses de fonctionnement, afin d'assurer une gestion plus durable et plus efficiente de ses équipements publics.



Gymnase du Mont des Princes



URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification urbaine qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes, les règles relatives à l'occupation du sol :

- **par le plan de zonage**, le PLUi identifie les zones constructibles (dites urbanisées ou à urbaniser) et celles naturelles et agricoles.
- **par le règlement**, il encadre la constructibilité en fixant des règles que tout projet ou toute autorisation d'urbanisme auront à respecter (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager).

Les PLUi sont opposables à toute autorisation d'urbanisme sur leur territoire mais également aux projets qui ne nécessitent pas d'autorisation d'urbanisme.

Rubrique « Territoire »
<https://www.usses-et-rhone.fr/>



urbanisme@cc-ur.fr
04 50 63 72 22



Retrouvez le règlement applicable à votre parcelle sur :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>



geoportail-urbanisme

LES PLANS LOCAUX D'URBANISME

Le PLUi du Val des Usses

Le PLUi du Val des Usses couvre les communes de **Chaumont, Chavannaz, Chilly, Contamine-Sarzin, Frangy, Marlioz, Minzier et Musièges**. Le document a été approuvé le 25 février 2020. La modification n°3 et la révision allégée portant sur la réduction de certains espaces paysagers protégés ont été approuvées en conseil du 10 mars 2026.

- Une révision allégée est en cours afin de créer un zonage Nm à effet de gestion de stockage temporaire de matériaux à l'extérieur de Frangy. Cette procédure a fait l'objet d'une concertation. Le projet devrait être arrêté prochainement. Il sera soumis à enquête publique en cours d'année.

Le PLUi de la Semine

Le PLUi de la Semine couvre les communes de **Chêne-en-Semine, Chessenaz, Clarafond-Arcine, Éloise, Francens, Saint-Germain-sur-Rhône et Vanzy**.

Le document a été approuvé le 25 février 2020. La modification n°1 est entrée en vigueur le 3 février 2026.

Le PLUi du Pays de Seyssel

Le PLUi du Pays de Seyssel couvre les communes de **Anglefort, Bassy, Challonges, Clermont-en-Genevois, Corbonod, Desingy, Droisy, Menthonnex-sous-Clermont, Seyssel Ain, Seyssel Haute-Savoie et Usinens**. Le document a été approuvé le 25 février 2020. La modification n°2 est entrée en vigueur le 10 octobre 2025.

- Une révision allégée est en cours afin de modifier le périmètre de l'OAP n°13 sur la commune de Bassy. Cette procédure a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le projet a été arrêté en conseil du 10 mars 2026.

URBANISME

VERS UNE ÉVALUATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme axé sur la planification intercommunale. Il se situe à l'interface entre les législations en matière d'aménagement du territoire, les documents régionaux et départementaux et les politiques d'urbanisme locales. Il prend en compte l'ensemble des thématiques de l'aménagement du territoire : habitat, déplacements, environnement, économie.

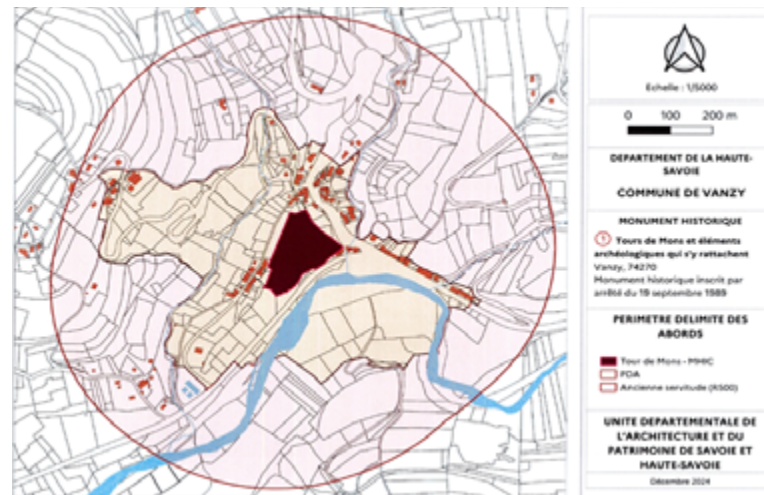
Approuvé le 11 septembre 2018, le SCoT a fait l'objet d'un bilan en 2024 comme le prévoyait le code de l'urbanisme.

Le projet porté par le SCoT s'avère toujours pertinent aujourd'hui pour notre territoire, toujours attaché à préserver sa qualité de vie, son agriculture, ses paysages et son identité au caractère périurbain et rural apprécié.



LE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DE LA TOUR DE MONS

Suite aux enquêtes publiques menées conjointement avec les modifications des PLUi du Pays de Seyssel et de la Semine, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à la création d'un périmètre délimité des abords (PDA) prenant en compte l'écrin patrimonial et naturel autour de la Tour de Mons à Vanzy mais s'attachant à exclure les parties dénuées d'enjeu patrimonial pour le monument. Le 9 décembre 2025, le conseil communautaire a approuvé ce périmètre délimité des abords.



Par arrêté du 25 février, le préfet a créé le périmètre délimité des abords de la Tour de Mons selon le plan ci-dessus. Le tracé plein devient le nouveau PDA de ce monument historique. Les annexes des PLUi du Pays de Seyssel et de la Semine seront mises à jour prochainement.



ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) : UN NOUVEAU CAP POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

La loi Climat et Résilience fixe un objectif national : atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols d'ici 2050.

L'objectif est de limiter l'urbanisation des terres agricoles, naturelles et forestières afin de préserver la biodiversité, les paysages et les ressources naturelles.

UNE ÉTAPE DÈS 2031

Entre 2021 et 2031, les territoires devront réduire de 50% la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la décennie précédente.

CE QUE CELA CHANGE POUR NOTRE TERRITOIRE

Ces objectifs doivent être intégrés dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), qui fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire.

Concrètement, cela signifie :

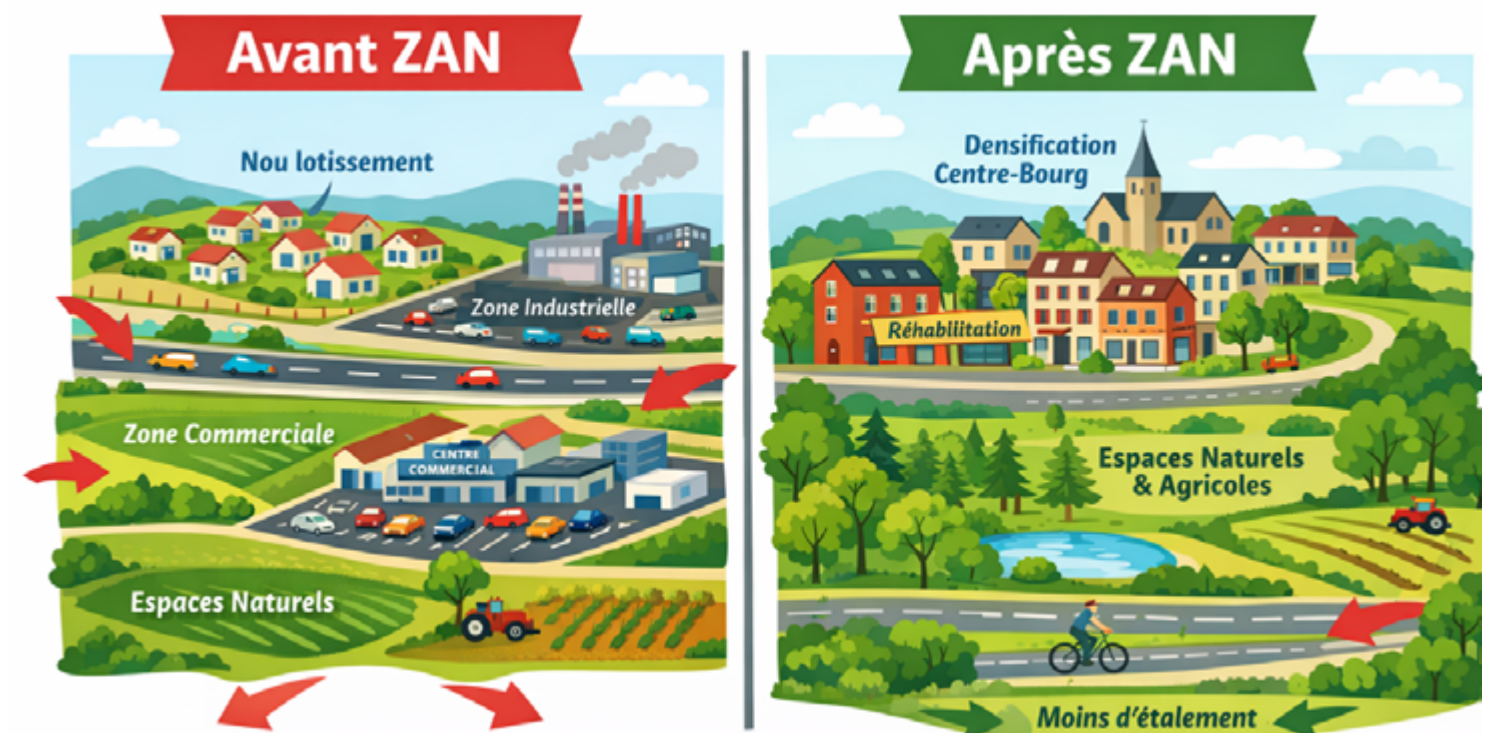
- Privilégier le renouvellement urbain (réhabilitation, friches, bâtiments existants),
- Limiter l'étalement urbain,
- Préserver les espaces agricoles et naturels.

UNE ÉVOLUTION CONSTRUITE AVEC LES COMMUNES

La mise en conformité du SCoT sera menée avec les communes et les acteurs du territoire afin de concilier :

- Développement économique,
- Accueil de nouveaux habitants,
- Protection des ressources naturelles.

Construire restera possible, mais de manière plus économe en foncier et mieux intégrée au territoire.



CHÊNE-EN-SEMINE

LE POSTE DE TÉLÉMÉDECINE INSTALLÉ À LA MAISON DE VIE 1 DE LA SEMINE REPREND DU SERVICE

Bonne nouvelle pour les habitants du territoire Usse et Rhône ! Après une interruption, le poste de télé-médecine installé à la Maison de Vie 1 de la Semine reprend du service. Ce dispositif, financé par les 7 communes de la Semine* permet de consulter un médecin à distance, en toute simplicité et avec un accompagnement adapté.

Face aux difficultés croissantes d'accès aux soins en milieu rural, la télé-médecine constitue une réponse concrète et efficace. Grâce à ce poste équipé de matériel médical connecté, il est désormais possible de

consulter un médecin à distance pour des diagnostics, des renouvellements d'ordonnance ou un avis médical rapide. Le patient est accompagné sur place par un professionnel de santé, garantissant une prise en charge optimale.

Mme BOULGANA et Mme MOLINIER gèrent les rendez-vous 7j/7 avec l'assistante du Dr OBRIST.

* Chêne-en-Semine, Chessenaz, Clarfond-Arcine, Éloise, Franciens, Saint-Germain-sur-Rhône et Vanzy.



SEYSSSEL 74

MAISON DE SANTÉ DU PAYS DE SEYSSSEL

Depuis avril 2026, le Docteur Blake s'est installée à la maison de santé du Pays de Seyssel. Une installation très attendue, rendue possible grâce à un travail commun entre la commune de Seyssel Haute-Savoie qui a conduit les recherches et pris en charge une partie du matériel et la CC Usse et Rhône qui met à disposition les locaux.



Originaire du Bugey, le Docteur Blake exerce deux à trois jours par semaine à Seyssel. Elle poursuit en parallèle son engagement au sein de la Protection Maternelle et Infantile du Département de l'Ain, apportant ainsi une double expérience précieuse au territoire. Son activité à la Maison de Santé vient renforcer l'offre locale de soins, en lien avec les infirmiers, orthophoniste, neuropsychologue et psychologue adultes et grands adolescents déjà présents dans les locaux.

Dans un contexte national de tension sur les effectifs médicaux, l'arrivée d'un nouveau médecin est une avancée majeure. Les élus espèrent qu'elle en appellera d'autres et travaillent en ce sens.

MAISON DE VIE 1 DE LA SEMINE



La Communauté de Communes Usse et Rhône a le plaisir d'annoncer l'arrivée d'un podologue au sein de la Maison de Vie 1 de Chêne-en-Semine pour le second trimestre 2026.

Ce nouveau professionnel viendra s'installer dans le local précédemment occupé par la praticienne en luxopuncture. Son installation permettra d'élargir l'offre de soins proposée sur le territoire, en apportant un service complémentaire et très attendu par les habitants.

D'autres informations pratiques (prise de rendez-vous, dates d'ouverture des créneaux, modalités de contact) seront communiquées prochainement.



PÔLE MÉDICAL DES USSES

Au 31 décembre 2025 étaient présentes les professions de santé suivantes :

3 médecins généralistes, 1 sage-femme, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 kinésologue, 1 ostéopathe, 2 orthophonistes, 1 podologue et 1 infirmière.

MAISON DE VIE 2 DE LA SEMINE

Le Docteur BOUVET a quitté la Maison de vie 2 de Chêne-en-Semine le 31 mai 2026, à l'occasion de son départ à la retraite.

Consciente des enjeux liés au maintien d'un accès aux soins de proximité, la CC Usse et Rhône poursuit activement la recherche d'un nouveau médecin afin d'assurer la continuité du service et de répondre aux besoins de la population.

Toutes les informations concernant l'évolution de la situation seront communiquées dès que possible.



ENVIRONNEMENT

AGRANDISSEMENT DE LA DÉCHETTERIE DE SEYSSSEL : MODERNISATION ET NOUVEAUX SERVICES



Un projet pour répondre aux besoins croissants

La CC Usses et Rhône a récemment achevé un important chantier d'agrandissement et de modernisation de la déchetterie de Seyssel. Un projet attendu, pensé pour accompagner l'évolution du territoire et améliorer le service rendu aux usagers.

PLUS DE FLUIDITÉ ET SÉCURITÉ

Construite en 2011, la déchetterie était devenue trop étroite au regard de la hausse du nombre d'habitants et de l'augmentation des volumes de déchets. Les travaux engagés en mai 2025 ont permis de transformer en profondeur l'organisation du site.

- **Une plateforme dédiée au déchargement des déchets verts**
- **Un accès élargi pour les véhicules**
- **Un local sécurisé pour les déchets électroménagers**
- **Un espace ressourcerie**, où les objets en bon état pourront être déposés pour être réutilisés ou récupérés par d'autres usagers.

Ces aménagements permettent une gestion plus efficace, plus rapide et plus sûre des différents flux de déchets.

TRAVAUX ACHEVÉS AU PRINTEMPS

Si la nouvelle organisation fonctionnait déjà dès décembre 2025, l'ensemble des travaux d'aménagement s'est définitivement terminé au printemps 2026, offrant désormais un équipement complet, moderne et adapté aux besoins du territoire.

INVESTISSEMENT FINANCIER



Le montant total de l'opération s'élève à 470 038 € HT.

La CCUR a bénéficié d'un financement du Département de la Haute-Savoie à hauteur de 95 000 €, permettant de limiter la charge pour la collectivité.

SÉCURITÉ



Le site entièrement vidéo-protégé assure la sécurité des biens et de tous (usagers et personnel).



SAINT-GERMAIN-SUR-RHÔNE : LA CCUR ÉLECTRIFIE LA DÉCHETTERIE GRÂCE À L'ÉNERGIE SOLAIRE

La CC Usses et Rhône poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique avec un projet ambitieux : l'électrification de la déchetterie de Saint-Germain-sur-Rhône par l'installation de panneaux photovoltaïques. Ce chantier est mené en partenariat avec ESS – Énergie et Services de Seyssel.

OBLIGATION TECHNIQUE

En raison de son emplacement isolé, la déchetterie ne peut pas être raccordée au réseau électrique public. Son éloignement rend financièrement impossible la création d'un branchement classique. La seule solution est donc de produire l'électricité directement sur place grâce à l'énergie solaire.

UN LOCAL ENR

Le projet prévoit la construction d'un local ENR (Énergies Renouvelables) de 32 m² au sol, qui accueillera les batteries et environ 36 m² de panneaux photovoltaïques en toiture, inclinés à 40°. Le projet est financé à hauteur de 80 % par le FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification).

À la suite de la consultation, la CCUR a confié les travaux à l'entreprise GALLIA. Le chantier a débuté la dernière semaine de mars 2026.

APPROBATION DU PCAET DE LA CCUR

Après la consultation publique qui s'est tenue du 5 janvier au 5 février 2026, la CC Usses et Rhône a intégré les retours recueillis pour finaliser son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), applicable pour une durée de 6 ans. La version définitive a été approuvée le 10 mars 2026.



Atouts

- Un territoire dominé par les espaces forestiers et les espaces agricoles ;
- Des produits agricoles valorisés sous signes officiels de qualité IGP-AOP (fromages et vins) ;
- La présence de forêts en libre évolution ;
- Un territoire attractif avec une bonne dynamique de population ;
- Une eau potable de qualité.

Faiblesses

- Un secteur agricole en déclin, avec une déprise agricole assez importante ;
- Une artificialisation des espaces agricoles et naturels ;
- Un mauvais état chimique de certains cours d'eau et un état écologique moyen ;
- L'absence de SAGE sur le territoire ;
- Un système d'assainissement à améliorer ;
- Un territoire sujet à plusieurs risques naturels (inondations par ruissellement ou par remontée de nappes, mouvements de terrain, séismes et feux de forêt) et technologiques (industriel, rupture de barrage) ;
- Un seul PPR sur le territoire ;
- La présence d'une grosse industrie de sidérurgie qui peut entraîner des pollutions ;
- La présence de nuisances sonores et lumineuses ;
- Une quantité de déchets par habitant qui augmente.

Opportunités

- Une bonne structuration des filières agricoles qui peut faciliter l'adaptation au changement climatique ;
- Un territoire attractif et dynamique ;
- Un SDAGE apportant des objectifs valables pour limiter les risques de crues et garantir la qualité des eaux de surfaces ;
- Un pourcentage important de forêts publiques facilitant la cohérence de la gestion forestière.

Menaces

- Une artificialisation des sols au détriment des milieux agricoles et forestiers ;
- Une déprise agricole qui peut entraîner la perte de milieux ouverts intéressants ;
- La vulnérabilité de la forêt qui pourra augmenter avec le changement climatique ;
- Une ressource en eau qui risque de se détériorer encore dans les années à venir ;
- Une augmentation des risques naturels en conséquence du changement climatique.

Enjeux pour le PCAET

- Avoir une attention particulière sur la pollution des sols, des cours d'eau et des eaux souterraines : adaptation des pratiques agricoles pour limiter les pollutions diffuses, maintien des motifs naturels (boisements, zones humides, ...) qui permettent de limiter l'apport de polluants ;
- Préserver les ressources en eau, contribuer à l'atteinte du bon état des masses d'eau et être extrêmement attentif à la disponibilité en eau ;
- Maintenir et promouvoir la dynamique de valorisation des déchets tout en anticipant leur possible augmentation avec les actions de travaux ;
- Anticiper les risques, notamment au regard du changement climatique, et prévoir des mesures d'adaptation à ces derniers ;
- Éviter l'ajout ou l'aggravation de nuisances sur le territoire.

CONSIGNES DE TRI

LES RECYCLABLES dans le bac de tri

EMBALLAGES PLASTIQUES



Pots, barquettes, boîtes, sachets, films



bouteilles, bidons, flacons

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



acier / aluminium

PAPIERS



journaux, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, feuilles, enveloppes

EMBALLAGES EN CARTON



boîtes, cartonnets, briques alimentaires

MÉMO-TRI

CHEZ-VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

NE PAS EMBÔTER les uns dans les autres

PAS D'OBJETS que des emballages

EN VRAC pas dans un sac

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC OU SANS bouchon

LE VERRE dans le conteneur à verre

100 % RECYCLABLE

NE PAS METTRE vaisselle, céramique, pyrex, faïence, vitre, miroir, poterie ou ampoule...



pots, bocaux, flacons, bouteilles

*compétence du SIVALOR

LES BIODÉCHETS dans le composteur

DÉCHETS DE CUISINE, DE JARDIN

Pour du compostage individuel, contactez le service environnement : 04 50 77 93 55

NE PAS METTRE viande, os, poisson, litière d'animaux



épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, thé, feuilles, fleurs...



EN DÉCHETTERIES

Les 3 déchetteries de la CCUR sont accessibles aux habitants du territoire.



Déchets verts : valorisez-les aussi dans votre jardin

Dans la ressourcerie

Déposez ce qui peut être réutilisé (en bon état)



EN MAGASIN

gros extincteurs, bouteilles de gaz



LES BONS RÉFLEXES CHEZ VOUS

TEXTILES

dans la borne textiles



vêtements, linge de maison, chaussures (liées par paire), petite maroquinerie

PROPRES ET SECS

NE PAS METTRE Articles humides, textiles souillés (peinture, graisse...)



Dans un sac FERMÉ

MÊME USÉS OU DÉCHIRÉS, ils seront valorisés

MÉDICAMENTS en pharmacie



comprimés, gélules, pommades et crèmes, sirops, gouttes

Destinés à un usage humain

Périmés ou non

Entamés ou non



LES PILES

Les piles usagées doivent être déposées uniquement dans des points de collecte dédiés, à retrouver en déchetteries, magasins ou dans certaines mairies.

LES 3 DÉCHETTERIES

Déchetterie de Frangy
Route de Champagne
Lieu-dit "Entre deux Nants"
74270 FRANGY

Déchetterie de Saint-Germain-sur-Rhône
Les Rippes
74910 Saint-Germain-sur-Rhône

Déchetterie de Seyssel
ZA ÎLES NORD
Route du Fier
74910 Seyssel



Service environnement

70 Route de la Semine 74270 Chêne-en-Semine
environnement@cc-ur.fr



Pour retrouver les horaires des déchetteries



MISE EN PLACE DE 66 CONTENEURS À CARTONS BRUNS SUR LE TERRITOIRE DE LA CCUR

Dans le cadre de l'amélioration du service de gestion des déchets et pour répondre à une demande croissante des habitants, la CC Usse et Rhône a installé 66 conteneurs dédiés aux cartons bruns sur l'ensemble des 26 communes du territoire. L'installation complète de ces nouveaux équipements a été réalisée en novembre 2025, et la collecte a démarré dans la foulée.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ QUI RENCONTRE UN VÉRITABLE SUCCÈS



Après quelques mois de fonctionnement, cette nouvelle collecte connaît un fort engouement. Les usagers se sont rapidement approprié ce service de proximité, qui permet de trier plus facilement les cartons issus notamment des livraisons à domicile et des emballages volumineux. Ce succès confirme la pertinence du dispositif et son adéquation avec les attentes du territoire.

RAPPEL DES RÈGLES D'UTILISATION :

Déposez uniquement des cartons propres et secs.

Retirez les éléments non recyclables (films plastiques, polystyrène, colliers de serrage).

Pliez vos cartons pour optimiser l'espace dans les conteneurs.

Déposez uniquement des cartons bruns. Les autres emballages vont dans le bac de tri jaune.

Ces bonnes pratiques permettent d'assurer une valorisation optimale des cartons et de préserver la qualité du flux collecté.



LE RÉEMPLOI DES CARTONS BRUNS : UNE SOLUTION COMPLÉMENTAIRE À PRIVILÉGIER

Il existe toujours une possibilité de réemploi des cartons bruns grâce aux kiosques à cartons présents dans les déchetteries de Seyssel et de Frangy. Ces kiosques permettent le dépôt de cartons bruns de toutes tailles, en bon état, afin qu'ils puissent être réutilisés.

Dans ce cadre, le carton n'est plus considéré comme un déchet à recycler en matière, mais comme un objet capable d'avoir une seconde vie, notamment pour des déménagements, des transports ou des besoins logistiques ponctuels.

Le réemploi constitue ainsi une solution encore plus vertueuse que le recyclage, en limitant la consommation de ressources et la production de déchets.



ASSAINISSEMENT

FRANGY : UN COMPLÉMENT ÉCOLOGIQUE À UNE FILIÈRE BOUES DÉJÀ PERFORMANTE

La collectivité va prochainement étendre la filière de traitement des boues de la station d'épuration de Frangy. Les lits plantés de roseaux installés en 2010 donnent entière satisfaction depuis leur mise en service, mais la croissance démographique et l'augmentation des volumes traités nécessitent aujourd'hui un complément de capacité.

UNE EXTENSION 100 % NATURELLE, SANS ÉNERGIE

Le projet prévoit la création d'environ **500 m² supplémentaires** de lits plantés de roseaux aux 800 m² déjà implantés sur le site.

Cette technique ne nécessite pas de consommation énergétique. Le compost produit est directement réutilisé par l'agriculture localement !



Cette extension, estimée à 700 000 € HT, vient renforcer une filière déjà efficace tout en préparant l'avenir et en garantissant un traitement des boues écologique, sobre et local.

Ce projet est également subventionné par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de la Haute-Savoie.

SEYSSSEL – LES CÔTES : UN FUTUR RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'EAUX USÉES

La CCUR poursuit l'amélioration de son service d'assainissement sur l'ensemble du territoire. Dans ce cadre, elle a engagé une étude de faisabilité pour raccorder les hameaux des Côtes Nord et des Côtes Sud au réseau d'eaux usées de Seyssel. Ces secteurs, aujourd'hui en assainissement non collectif, présentent un parc d'installations ancien et parfois défaillant.

Les Côtes sont inscrites au zonage d'assainissement collectif futur. L'étude 2024-2025 confirme l'intérêt d'un raccordement à la station d'épuration de Seyssel, dont la capacité est suffisante.

La solution retenue est un raccordement gravitaire :

- Environ 900 m de canalisations (Ø200 mm)
- Environ 45 branchements particuliers
- Environ 40 regards de visite

Le tracé emprunte au maximum les voies existantes et tient compte des pentes, des passages étroits, et de zones rocheuses nécessitant des travaux spécifiques.



LES MISSIONS DES SERVICES

Le **SPAC** : Service Public d'Assainissement Collectif
Le **SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Service contrôles-instructions assainissement eaux usées



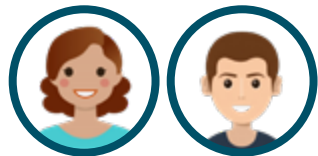
RESPONSABLE DU SERVICE Marion

- Organisation du travail, management des équipes,
- Gestion technique, administrative et budgétaire relatives à l'instruction des demandes d'urbanisme, des contrôles de branchements au réseau d'eaux usées (SPAC) et des installations d'assainissement non collectif (SPANC),
- Préparation et suivi des demandes de subventions.



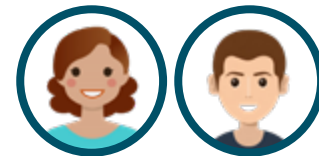
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE Jacqueline

- Accueil/secrétariat du service,
- Réception, pré-instruction et suivi des dossiers d'urbanisme,
- Mise en recouvrement des frais à percevoir par les services comptables.



LES AGENTS DU SPANC Clémence et Laurent

- Réalisation des diagnostics de bon fonctionnement des installations d'Assainissement Non Collectif chez les usagers (1 visite terrain tous les 7 ans) : conseils sur l'entretien des systèmes, évaluation de la conformité des dispositifs individuels.
- Accompagner et conseiller les usagers dans l'élaboration et la mise en place de leur projet d'assainissement individuel neuf ou en vue d'une mise aux normes.



LES AGENTS DU SPAC Eléna et Jérôme

- Assurer le suivi des branchements, neufs et anciens des bâtiments générant des eaux usées domestiques au réseau d'assainissement collectif et effectuer les diagnostics correspondants.
- Conseiller les usagers lors de leurs travaux de raccordement au réseau d'eaux usées.

LES MISSIONS DES SERVICES

Le **SPAC** : Service Public d'Assainissement Collectif

Service exploitation des réseaux eaux usées et stations d'épuration



RESPONSABLE DU SERVICE Bérengère

- Encadrement et organisation des agents,
- Prévision budgétaire du service,
- Planification et suivi des travaux de réseaux (26 communes),
- Gestion technique et administrative du service exploitation,
- Marchés publics et consultations de travaux.



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE Nassera

- Accueil/secrétariat du service,
- Gestion des demandes des usagers /interventions,
- Lien avec les équipes de terrain pour intervention sur le réseau.

LES AGENTS D'EXPLOITATION TECHNIQUE



Laurence

- Suivi d'autosurveillance des 33 Stations d'épuration,
- Analyses règlementaires,
- Calendrier des prélèvements,
- Suivi des ouvrages avec les services de l'Etat.



Christophe, Mathieu, Guillaume, Anthony, Jérôme, Philippe

- Entretien et maintenance des 33 stations d'épuration et des 25 postes de refoulement,
- Entretien et curage des 180km de réseaux d'eaux usées.

Nous contacter



04 50 77 09 43
spac1@cc-ur.fr

LA BELLE VIA (OU V62) – BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX SUR LES TRONÇONS 1 ET 2



La V62, appelée également Belle Via, relie Contamine-Sarzin, à la limite du territoire de la CCUR en rejoignant la ViaRhôna avant Seyssel le long des Usses au pont de Chatel. Elle a une longueur totale de 17 km sur notre territoire.

Les travaux des tronçons 1 et 2 sont en cours depuis avril 2024 :

- **Tronçon 1** : de Contamine-Sarzin à Serrasson
- **Tronçon 2** : de Serrasson au giratoire de la ZAE des Bonnets

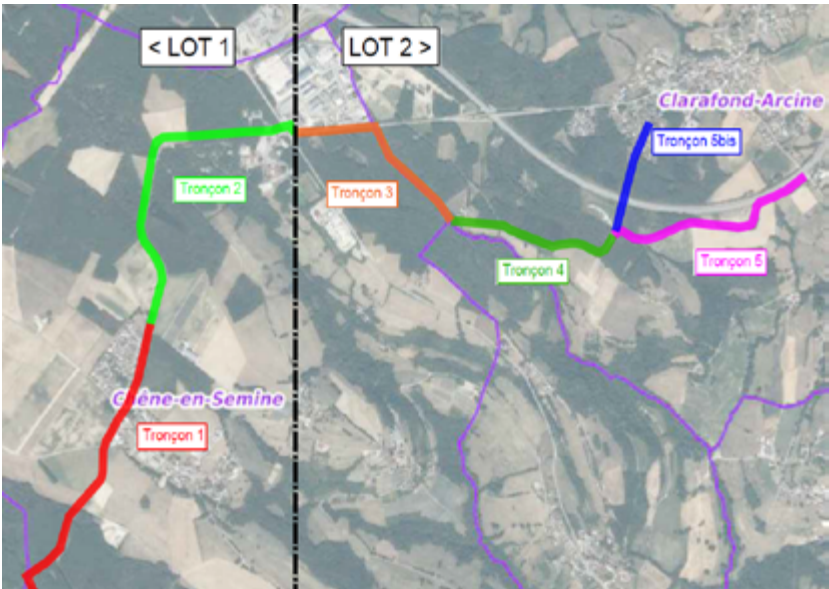
Les travaux des tronçons 1 et 2 (Contamine-Sarzin → Serrasson → giratoire ZI des Bonnets) sont terminés depuis avril 2026, grâce au soutien de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT), du Département de la Haute-Savoie, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de la CNR.



AMÉNAGEMENT DE LA VIARHÔNA ENTRE CHÊNE - CLARAFOND



Le projet d'aménagement de la ViaRhôna continue de progresser. Les travaux débuteront à l'été 2026. Ils seront réalisés par l'entreprise SER Semine (Eurovia Alpes) pour le lot 2 comprenant les tronçons 3, 4 et 5 sur les communes de Clarafond-Arcine et Chêne-en-Semine, pour un montant de 448 629 € HT. Cette première phase constitue une avancée concrète dans la mise en œuvre de cet itinéraire cyclable structurant, qui participera au renforcement de l'attractivité du territoire et au développement des mobilités douces.



Sur le plan financier, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) soutient la CC Usses et Rhône dans la réalisation de ce projet, ainsi que le Département de la Haute-Savoie.

COVOITURAGE

La CC Usses et Rhône poursuit son soutien au covoiturage en 2026 !

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la réduction de l'impact environnemental des déplacements quotidiens, la CCUR a lancé en 2023 une étude sur les possibilités de développement du covoiturage. Cette démarche a été soutenue financièrement par la Région ainsi que par le Fonds vert de l'État.



À la suite de cette étude, une expérimentation visant à encourager la pratique du covoiturage a été menée du 2 décembre 2024 au 1^{er} décembre 2025. Au regard de son succès, les élus ont souhaité prolonger cette initiative d'une année supplémentaire afin de poursuivre et de renforcer la dynamique engagée en faveur du covoiturage. Ce dispositif se veut accessible au plus grand nombre et ne cible pas de trajets spécifiques.

Cependant, contrairement à la 1^{ère} année d'expérimentation où la part « passager » était entièrement gratuite, une participation des passagers est dorénavant demandée à partir du 20^{ème} kilomètre. Cette évolution s'explique par l'absence de subventions au moment de la prolongation de l'expérimentation.

Conducteurs, Conductrices

Compensation de 1.50€ à 8€ par trajet et passager

Passagers, Passagères

Trajet offert jusqu'à 20km

Téléchargez BlaBlaCar Daily



Complétez votre profil

Renseignez vos trajets quotidiens et préparez-vous à faire le plein d'avantages !

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2025 / 2030



Le Schéma de Développement Touristique 2025-2030 des Usses et Rhône, élaboré par Haut-Rhône Tourisme et validé le 14 octobre par la CCUR, fixe les grandes orientations touristiques du territoire pour les 5 prochaines années. Il définit une stratégie commune pour les investissements de la Communauté de Communes et les actions d'accueil, de promotion et de gestion des infrastructures touristiques.

Après un diagnostic du territoire, le schéma affirme un positionnement articulé autour :

- Du Rhône et de ses activités de pleine nature,
- Des produits du terroir,
- Des mobilités douces et de l'itinérance (randonnée, vélo, ViaRhôna...).

Trois clientèles cibles sont identifiées :

- Les excursionnistes,
- Les touristes en séjour (notamment les familles),
- Les itinérants (marche, vélo, tourisme international).

Le schéma s'articule autour de 4 axes principaux :

1. Développer les activités douces et l'itinérance,
2. Renforcer l'identité du territoire (Rhône, Vignobles & Produits du terroir),
3. Renforcer l'offre d'hébergements touristiques,
4. Promouvoir un tourisme durable et adapté au climat.

Ces axes principaux sont déclinés en 5 thématiques : gouvernance, aménagements touristiques, développement de l'offre, communication et l'Observation Touristique.

→ Ce plan d'action structuré guidera les initiatives touristiques du territoire jusqu'en 2030, avec un axe transversal dédié aux missions classiques des offices de tourisme (accueil, promotion, qualité).

« PAR MONTS ET PAR VINS – HAUTE-SAVOIE MONT-BLANC »



Les destinations touristiques « Faucigny Glières », « Destination Léman » et « Haut-Rhône Tourisme », avec le soutien des acteurs départementaux, ont créé la destination « Par Monts et Par Vins - Haute-Savoie Mont-Blanc », labellisée « Vignobles et Découvertes » par Atout France le 28 mars.

Haut-Rhône Tourisme a mobilisé les viticulteurs des appellations Seyssel et Frangy, désormais engagés dans ce projet œnotouristique départemental.

L'objectif est de construire, avec les professionnels du territoire (viticulteurs, hébergeurs, restaurateurs...), une véritable offre œnotouristique : signalétique, communication ciblée, événements. Un temps fort sera « Vignobles en scène » (16-18 octobre), complété par d'autres initiatives locales. Ces actions sont menées en coordination avec les partenaires et s'inscrivent dans la stratégie de Haute-Savoie Mont-Blanc, valorisant aussi le Rhône et les savoir-faire du territoire.



BESOIN DE FRAICHEUR : PROFITEZ DES DIFFÉRENTS LIEUX DE BAINADE ET ACTIVITÉS NAUTIQUES

Avec la chaleur estivale, le territoire offre de nombreuses activités rafraîchissantes grâce au Rhône, aux rivières et aux plans d'eau : canoë, pêche, croisières en bateau à passagers, paddle, voile, ski nautique et baignade.

À la base nautique Aqualoisirs, plusieurs nouveautés :

- Finalisation des aménagements pour les pêcheurs et nouvelle signalétique (dont l'interdiction des chiens sur l'espace central),
- Le jet d'eau, initialement prévu l'an dernier mais vandalisé, sera à nouveau installé. Sécurisé par un système de protection et à terme alimenté par des panneaux solaires, il permettra d'oxygéner le plan d'eau, de limiter les algues et de garantir une bonne qualité de baignade.

Activité voile (du 5 au 30 juillet)

Cette année, 4 semaines d'activité voile sont proposées par l'école itinérante UNCA, avec des stages pour les enfants ainsi que des créneaux dédiés aux adultes. Des baptêmes gratuits auront lieu les 5 et 12 juillet, et des tarifs préférentiels sont proposés aux habitants et aux centres de loisirs de la CC Usses et Rhône.



CROISIÈRES EN BATEAU À PASSAGERS

Profitez des week-ends des mois de mai, juin et septembre, et bien sûr des 2 mois d'été, pour découvrir ou redécouvrir les croisières que nous proposons sur le Rhône au départ de Seyssel sur notre bateau traditionnel en bois. Quelle que soit la formule, les croisières VIP (12 personnes maximum) que nous vous proposerons cette année seront pour vous un moment inoubliable.

Un large choix de croisières....

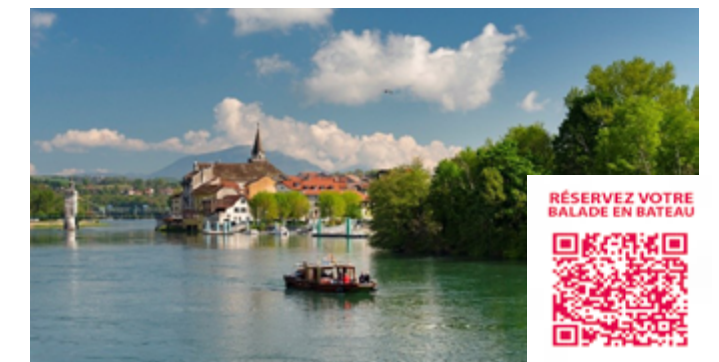
Croisière classique (1h)
Croisière patrimoine (1h)
Balade apéro avec vigneron (1h)
Rhône & Fier : vie sauvage (1h15)
Croisière animée avec passage d'écluse (2h30)

Mais aussi pour des balades tout en douceur....

Croisière P'tit dej (1h)
Croisière au crépuscule (1h)

Service Bar à Bord disponible lors de toutes les croisières :

Lors de vos croisières à bord du « Seyssel », profitez de notre service bar pour vous rafraîchir et vous détendre. Vous pourrez ainsi déguster des jus de fruits locaux, vin blanc AOP de Seyssel ou de Frangy (Altesse), ou plus simplement un verre d'eau quand il fait chaud.



Les croisières en bateaux sont proposées :

- Uniquement les samedis, les dimanches et jours fériés (pont compris) en mai, juin et septembre.
- Du mardi au dimanche, en juillet et août.

Contacts :

www.bateauseyssel.fr
04 50 59 26 56

DOMAINE NORDIQUE ET PLATEAU DE SUR-LYAND

Face au changement climatique, avec des hivers moins enneigés et une fréquentation estivale en hausse, Haut-Rhône Tourisme et la CC Usse et Rhône poursuivent la transition du domaine de Sur-Lyand. Cette évolution vise à limiter les conflits d'usages (notamment avec le pastoralisme) et les impacts sur l'environnement, en concertation avec les acteurs locaux.

Plusieurs actions ont déjà été mises en place : réglementation du stationnement (parking unique au départ du domaine), nouvelle signalétique et extension de l'espace location pour un usage toutes saisons. Le refuge de la Grange de la Tour (15 places) a été entièrement rénové afin d'offrir un hébergement confortable aux randonneurs et aux groupes tout au long de l'année. Il s'inscrit dans le développement de l'itinérance, avec l'accueil

des pratiquants de la Grande Traversée du Jura via une future variante passant par Sur-Lyand. À proximité de l'auberge, une aire de bivouac d'environ 20 places sera créée. Équipée de plateformes, de tables de pique-nique et de toilettes sèches, elle permettra d'accueillir les randonneurs itinérants dans de bonnes conditions, tout en encadrant les usages et en limitant le camping sauvage. Enfin, la rénovation du parking accessible aux personnes à mobilité réduite, situé au sommet du plateau, est à l'étude.



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

Les grands événements sportifs

- 3ème édition du « Marvel Human (19, 20 et 21 juin 2026) à la base nautique Aqualoisirs.
- **Vendredi** : Aquathlons spécial Collège (natation course à pied) regroupant les collèges de Seyssel et de Frangy
 - **Samedi** : Semi-marathon, 10 km, course jeune
 - **Dimanche** : Quadrathlon M (Natation, Course à Pied, Vélo et canoë), Triathlon M et Marvel Quid

Ultra Trail du Grand-Colombier - UTGC

(26 septembre 2026) : 6 épreuves différentes dont 2 épreuves au départ de la base nautique Aqualoisirs (30 et 10 km).

Les événements festifs coorganisés par Haut-Rhône Tourisme

Festiv'Ô Rhône (5 septembre, Seyssel) animations autour du Rhône, en partenariat avec les deux communes de Seyssel.

Fête des alpages de Sur Lyand (6 septembre à Sur-Lyand) : fête pastorale et animations nature. Cet événement soutenu par la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain s'inscrit dans l'année internationale du pastoralisme.

Vignobles en scène (16 au 18 octobre) : animations œnotouristiques sur tout le territoire, organisées dans le cadre de l'événement «Vignoble et découverte».

Événements du territoire à ne pas manquer

Festival Clermont en scène (27 juin - 4 août) : cet été, le Château de Clermont accueille spectacles, concerts et animations pour toute la famille, dans un cadre patrimonial d'exception.

Nomade Reggae Festival (30 juillet - 2 août 2026) : l'un des plus grands festivals de l'Ain (20 000 visiteurs), avec une programmation reggae internationale (Alpha Blondy, Admiral T, Groundation...).



ÉVÉNEMENTS



21 octobre 2025
Inauguration du Centre d'Ophtalmologie de la Semine



09 décembre 2025
Visite du SIVALOR par les agents du service environnement



22 janvier 2026
Voeux du Président au personnel



5 mars 2026
Pose de la passerelle de la véloroute V62



28 mars 2026
Portes ouvertes de l'EHPAD du Val des Usse



14 avril 2026
Élection du bureau communautaire

13 juin 2026
Passage du TOUR Auvergne-Rhône-Alpes sur le territoire de la CC Usse et Rhône



Le samedi 13 juin, la 7ème étape du Tour Auvergne-Rhône-Alpes a offert un spectacle sportif de haut niveau, avec une arrivée prestigieuse au sommet du Grand Colombier. Partie de La Bridoire, en Savoie, cette étape de montagne a proposé un tracé exigeant jalonné de nombreuses ascensions avant de rejoindre le territoire de la Communauté de Communes Usse et Rhône, avec notamment un passage remarqué à Angelfort et Corbonod. À cette occasion, M. François Sève, président de la CC Usse et Rhône et Mme Régine Journoud, déléguée au tourisme, à la culture et aux sports, ont remis le prix du maillot vert ainsi que le prix de la combativité. Plusieurs élus de la collectivité étaient également présents pour accompagner cet événement d'envergure et saluer le passage du peloton.

PISCINE DE LA SEMINE

TARIFS

Moins de 6 ans : **Gratuit**
À partir de 6 ans : **4 €**

CARTES D'ABONNEMENT (10 ENTRÉES) :
Hors CCUR (adultes ou jeunes) : **30 €**
Adultes CCUR : **22 €**
Comités d'entreprise : **22 €**
Jeunes (-16 ans) CCUR : **20 €** la saison

Attention, les chèques ne sont plus acceptés.
Règlement uniquement en espèces ou carte bancaire.

VESTIAIRES

Le public devra se munir d'un petit cadenas personnel pour la fermeture des casiers. La CC Usse et Rhône décline toute responsabilité en cas de vol ou perte de biens personnels.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Changement de procédure pour les ventes des cartes d'abonnement.

Les cartes d'abonnement CCUR et hors CCUR sont en vente à la caisse de la piscine du 4 juillet au 30 août de 11h à 19h.

- Pour l'établissement des cartes CCUR, un **justificatif de domicile** est exigé.
- Pour l'établissement des cartes « Jeunes CCUR -16 ans » (adolescent de -16 ans à la date d'ouverture de la piscine), un **justificatif de domicile est exigé ainsi qu'une photo d'identité.**

Pour les **comités d'entreprise**, veuillez contacter le secrétariat à l'adresse suivante : accueil-bst@cc-ur.fr

Les enfants de moins de 12 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'une personne majeure ou responsable pour entrer à la piscine.

Contact : accueil-bst@cc-ur.fr - 04 50 77 68 83.

HORAIRES D'OUVERTURE

**DU 4 JUILLET
AU 30 AOÛT INCLUS**

TOUS LES JOURS DE 11H À 19H

En cas d'orage ou incident technique, la piscine sera fermée. Les entrées ne seront pas remboursées, de même que les cartes d'abonnement non terminées en fin de saison.

LEÇONS DE NATATION

Pour toute information concernant les leçons de natation, le public devra s'adresser directement aux Maîtres Nageurs Sauveteurs.

04 50 77 92 34
courssemine@gmail.com

COMMENT SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ ?

Suivez l'actualité et les alertes de la Communauté de Communes Usse et Rhône avec l'application gratuite Panneau Pocket !



- 1 Recherchez PanneauPocket sur AppStore, Playstore ou AppGallery et téléchargez l'application gratuitement.
- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez CC Usse et Rhône ou 74270.
- 3 Félicitations, vous recevrez les notifications en temps réel !

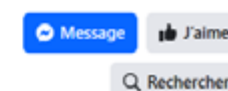


Pour suivre les alertes des transports scolaires, abonnez vous à la sous-entité "transports scolaires" !

Suivez également notre actualité sur notre page Facebook !



Communauté de Communes Usse et Rhône





WWW.USSES-ET-RHONE.FR

SITE DE LA SEMINE (siège)

70 Route de la Semine
74270 Chêne-en-Semine
04 50 56 15 30

SITE DE FRANGY

35 Place de l'Eglise
74270 FRANGY
04 50 56 15 30